

POLYCLINIQUE DE L'ORMEAU À TARBES GROUPE MÉDIPÔLE PARTENAIRES

Plus de 50 jours de grève !
Leur lutte est la nôtre !

Nos collègues de la Polyclinique de l'Ormeau à Tarbes, Groupe Médipôle Partenaires, sont en grève reconductible depuis le 8 novembre : une grève acharnée contre une direction Médipôle Partenaires qui refuse tout dialogue.

Après des jours de soi-disant négociations, à l'ARS, au Conseil Départemental, à l'Inspection du travail, à la préfecture, ce en présence d'un médiateur de la République désigné par la préfète le 19 décembre 2016, le groupe Médipôle partenaires refuse de mettre en place les moyens d'une prise en charge de qualité des patients et une juste rémunération de ses salariés.

Après plus de 50 jours de grève, à ce jour les grévistes ont arraché une prime pérenne de 200€ et une prime exceptionnelle de 300€ pour l'année 2016, l'intégration de la demi-heure de repas dans le temps de travail, et la révision de certains plannings et réorganisations de services. Bien peu au regard des dividendes que peut générer un groupe comme Médipôle partenaires ! Surtout quand l'on sait que ce groupe ne souhaite pas aller sur une potentielle augmentation de salaire. Cela est inacceptable ! Médipôle partenaires qui prépare une fusion



avec le groupe ELSAN (second acteur de la santé marchande en France) a donc pourtant largement les moyens de répondre aux justes demandes des salariés de la Polyclinique de l'Ormeau. (plus de détails au verso)

Nos collègues avec le soutien de toute une population, de la CGT, la solidarité financière, font tout ce qui est possible de faire. Mais les jours à venir sont décisifs. Le groupe Médipôle Partenaires joue depuis le début le pourrissement du conflit, pariant sur la démoralisation de nos collègues et une démobilité du mouvement.

De la même façon que les différents employeurs des établissements du groupe sont solidaires, nous devons leur montrer que tous les salariés de ce groupe le sont aussi, la lutte de Tarbes est bien la nôtre car les problématiques auxquelles ils sont exposés sont celles que nous vivons au demeurant.

51 jours de grève l'an dernier à la clinique du pont de Chaumes (groupe Elsan), le même rapport de force d'une direction qui cherche à écraser les salariés se reproduit à Tarbes. Nous ne pouvons pas baisser les bras.

Pour cela nous appelons tous les salariés du privé lucratif partout en France à débrayer à partir du 2 janvier 2017, pour montrer que les revendications de nos camarades de Tarbes sont les nôtres et que leur combat est plus que légitime.

Comme les grévistes de Tarbes, nous refusons la logique financière de santé qui fait que les patrons des établissements privés, avec l'aide de l'Etat et du gouvernement, bénéficient de subventions, d'exonérations fiscales, au moment même où les hôpitaux manquent de moyens.

Nous refusons que ces groupes qui pourtant accumulent les bénéfices refusent de les partager avec les salariés.

LA SANTÉ N'EST PAS UNE MARCHANDISE !

ACTION !!!

Débrayage des salariés du privé lucratif
contre la marchandisation de la Santé en
solidarité avec les grévistes de la clinique
l'Ormeau.

A PARTIR du lundi 2 janvier
devant vos établissements



**La direction provoque l'échec de la médiation.
Les salarié(e)s restent dans l'action.**

Salarié(e)s de la Polyclinique



Lundi 19 décembre le médiateur désigné par la Préfète des Hautes Pyrénées débutait sa mission. Sur la question des réorganisations et des conditions de travail, la direction a fini par entendre raison, actant l'ensemble des revendications des salariés qui s'exprimaient depuis le début du conflit, des avancées à mettre au crédit de la mobilisation des salarié(e)s.

Par contre sur la question salariale, la direction, en dépit des pistes évoquées par le médiateur de la république, a campé sur ses positions, cantonnant ses propositions à l'évolution de la RAG à 8,33 à compter du 1er juin 2016 en refusant de répondre favorablement à la revendication d'une prime à 900 € brut pour la limiter à 200 € brut tout en écartant toute mesure sur la valeur du point.

Face à cette position dogmatique, le médiateur de la république n'a pu que constater l'échec de la médiation entamée 24 heures plus tôt et transmis pour approbation éventuelle des recommandations à la direction et aux représentant(e)s des salariés.

Celles-ci entérinent les avancées en matière d'organisation et de conditions de travail et se cantonnent en matière salariale aux deux points suivants:

- ▶ Augmentation de la RAG à 8,33 au 1er juin 2016.
- ▶ Instauration en 2017 selon un calendrier à définir d'une prime pérenne de 700 € brut. (une mesure systématiquement refusée jusqu'à présent par la direction)

Si les avancées en matière de conditions de travail sont une première victoire, les deux recommandations en matière salariale restent très insuffisantes et très éloignées des dernières revendications formulées par les salariés.

Aujourd'hui, il reste plus que jamais nécessaire d'obtenir une avancée en matière de valeur du point et de prime pérenne .

A ce titre, rappelons qu'une valeur du point à 7,32 ne représente que 178 000 € (cotisations patronales comprises) de masse salariale supplémentaire et qu'une valeur à 7,38 équivaut à 330 000 €.

Des masses financières à mettre en parallèle avec les capacités financières de la clinique (dont le médiateur a reconnu qu'elle était en situation financière très saine) et du groupe Médipôle Partenaires aux 900 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel.

Face au risque sanitaire grandissant dans le département, les pouvoirs publics doivent peser une bonne fois pour toutes pour empêcher qu'un groupe financier n'impose sa loi aux salariés et aux populations.

**PLUS QUE JAMAIS :
UNI(E)S et MOBILISE(E)S
NOUS VOULONS ÊTRE RECONNU(E)S et
RESPECTE(E)S.**